

Genaf.

1<sup>ere</sup> Commission

d'Initiative Parlementaire

17 janvier 1879

1

Commissary d'initiative

Séance du 17 janvier 1879

M. Schelcher prend le fauteuil de la présidence en qualité  
M. Roger Marvaire est secrétaire.

Le bureau provisoire étant ainsi constitué il est procédé  
à la nomination du bureau définitif.

M. Schelcher est élu à l'unanimité président.

M. Roger Marvaire est également élu secrétaire.

Le bureau étant ainsi constitué, la séance est levée.

R. Roger Marvaire      V. Schelcher

Séance du 6 février 1879

Présidence de M. Schelcher.

La commission se réunit pour statuer sur la proposition  
d'amnistie jusqu'à ce que le président ait pu pour avec  
le gouvernement qui sera ainsi appelé à émettre son avis  
sur la proposition.

R. Roger Marvaire

V. Schelcher

Séance du 27 février 1879

Présidence de M. Schelcher

M. Schelcher fait savoir à la commission que la proposition de  
loi relative à l'amnistie déposée par M. Victor Hugo et plusieurs  
de ses collègues va être retirée pour être présentée à titre de contre  
projet au projet de loi du gouvernement sur l'amnistie partielle.

La commission examine la proposition de loi de M. Jules Favre  
sur la réforme judiciaire. MM. Cherpin, Jouin, Roger Marvaire  
parlent en faveur de la prise en considération de la proposition de loi.

M. Clement exprime l'avis qu'il y a lieu d'examiner certains principes  
qui se trouvent énoncés dans la proposition. M. Scherer pense  
qu'il n'est pas nécessaire d'entrer dans l'examen des principes énoncés  
dans la proposition. M. Roger Marvaire appuie la proposition

de M. Scherer. Il en est de même de M. Lenoel. M. Cherpin  
dit qu'il n'est pas dans le rôle de la commission d'initiation  
d'entrer dans les détails alors qu'il y a l'accord sur le principe.

2  
M. Robert de Nappe, craint qu'il n'y ait pas de doute sur la nécessité  
de la prise en considération, il faut un rapport sur l'état des  
travaux précédents. M. Bertauld demande si la proposition de loi n'a  
pas été renvoyée à une autre proposition commission.

La commission passe à la nomination d'un rapporteur  
M. Cherpin est nommé rapporteur.

La séance est levée

Le secrétaire  
Dr Roger Marvaux

Le président  
V. Schalcher

Séance du 22 mars 1879

Présidence de M. Schalcher Président.

M. Cherpin donne lecture de son rapport sur la proposition  
de loi de M. Jules Favre relative à la réforme de la magistrature  
judiciaire. Une discussion s'engage sur le rapport.

Brièvement fait à cette discussion MM. Bertauld, Hélieux  
et Roger Marvaux. Après des observations qui amènent  
certaines modifications dans la rédaction du rapport  
tendant à réserver les opinions de la commission sur le  
fond de la proposition, le rapport est adopté  
puis la séance est levée.

Le secrétaire  
Dr Roger Marvaux

Le président  
V. Schalcher